

Domaine d'approfondissement	Conseiller les membres sur les questions juridiques
Titre	Approfondissement du droit individuel du travail/Loi sur le travail
Description	Ce module traite en profondeur du droit individuel du travail et de la Loi sur le travail. On y étudie des cas complexes et délicats tirés de la pratique, et y présente les derniers jugements des tribunaux et décisions du Tribunal fédéral. De plus, on y aborde les effets concrets des cas traités dans la pratique syndicale.
Le module contribue au développement des compétences opérationnelles suivantes	<p>B4 - B9, G1 - G3</p> <p>Objectifs :</p> <p>Les participant-e-s</p> <ul style="list-style-type: none"> • ont révisé les bases du droit du travail et de la Loi sur le travail, et savent où trouver les informations nécessaires • savent appliquer dans la pratique les effets des décisions judiciaires actuelles • savent adopter une approche structurée pour traiter un cas juridique • savent, au cours d'un premier entretien de conseil, clarifier un cas juridique et identifier l'ensemble des faits significatifs • savent évaluer avec réalisme les chances d'un procès • reconnaissent quand ils/elles sont à même de traiter un cas eux/elles-mêmes, et quand ils/elles doivent le confier à un-e avocat-e
Attestation des compétences	<p>Les participant-e-s traitent un cas juridique. Les faits y sont décrits et ils doivent répondre à des questions concrètes y relatives.</p> <p>Les participant-e-s répondent aux questions par des phrases écrites.</p> <p>Critères d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le mode opératoire satisfait aux principes du traitement de cas enseignés. • Les sources de droit déterminantes sont nommées de façon rigoureuse et techniquement correcte. • Les citations sont marquées en tant que telles et leur source est précisée. <p>Le cas juridique concerne tant le droit du travail que le droit des assurances sociales. Par conséquent, l'attestation de compétences vaut pour les deux modules : Approfondissement du droit individuel du travail/Loi sur le travail et Approfondissement du droit des assurances sociales et du droit des étrangers.</p>
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> • Nouveautés dans le droit du travail • Jurisprudence récente, décisions du Tribunal fédéral • Loi sur l'égalité, harcèlement sexuel • Licenciement et protection contre le licenciement, libération de l'obligation de travailler, licenciements avec effet immédiat • Loi sur le travail : heures supplémentaires et travail supplémentaire • Derniers développements (enregistrement de la durée du travail, rapports de travail précaires, service de piquet, etc.) • Derniers développements des thématiques de la protection de la santé
Durée de validité de l'attestation des compétences	6 ans
Durée du module	2 jours
Remarques	Ce module fait partie du domaine d'approfondissement de la formation « Conseiller les membres sur les questions juridiques ».